## ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mars 2023

## PROTECTION DES FAMILLES D'ENFANTS TOUCHÉS PAR UNE AFFECTION DE LONGUE DURÉE - (N° 861)

Commission	
Gouvernement	

## **SOUS-AMENDEMENT**

N º 75

présenté par

Mme Dogor-Such et les membres du groupe Rassemblement National

à l'amendement n° 24 de M. Mathieu

-----

## APRÈS L'ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.